

Paysage et territorialité.

Raffestin, Claude.

Cita:

Raffestin, Claude (1977). *Paysage et territorialité*. *Cahiers de géographie du Québec*, 21 (53-54), 123-134.

Dirección estable: <https://www.aacademica.org/raffestin/4>

ARK: <https://n2t.net/ark:/13683/pVV6/gsU>



Esta obra está bajo una licencia de Creative Commons.
Para ver una copia de esta licencia, visite
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.es>.

Acta Académica es un proyecto académico sin fines de lucro enmarcado en la iniciativa de acceso abierto. Acta Académica fue creado para facilitar a investigadores de todo el mundo el compartir su producción académica. Para crear un perfil gratuitamente o acceder a otros trabajos visite:
<https://www.aacademica.org>.

Cahiers de géographie du Québec



Paysage et territorialité

Claude Raffestin

Volume 21, numéro 53-54, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021360ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/021360ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

[Citer cet article](#)

Raffestin, C. (1977). Paysage et territorialité. *Cahiers de géographie du Québec*, 21(53-54), 123-134. <https://doi.org/10.7202/021360ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, l'auteur a tenté de distinguer les notions de paysage et de territorialité en montrant qu'elles ne se réclamaient pas des mêmes fondements épistémologiques. La notion de paysage procède du « vu » tandis que la notion de territorialité procède du « vécu ». Il s'est efforcé de faire la distinction à travers une approche de type sémiologique. La géographie classique a surtout exploré la géographie du paysage, alors qu'actuellement elle s'efforce de dégager une géographie de la territorialité. La territorialité pouvant être définie comme l'ensemble des relations entretenues par l'individu, en tant que membre d'une société, avec son environnement sensu lato. La géographie de la territorialité est en train de s'élaborer et tend à compléter, sinon à remplacer, la géographie du paysage.

PAYSAGE ET TERRITORIALITÉ

par

Claude RAFFESTIN

Département de Géographie, Université de Genève, Genève, Suisse

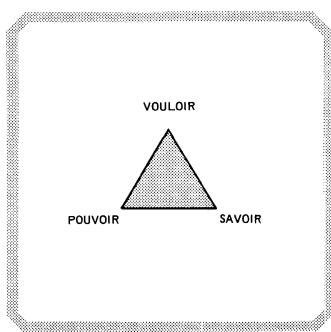
DE LA PRÉSENTATION À LA REPRÉSENTATION

Il est devenu banal de dire que les systèmes réels, dans et devant lesquels les hommes sont placés, témoignent de relations complexes qui se sont nouées entre des collectivités et des lieux. Ce qui est moins banal, car non encore vraiment élucidé avec précision et clarté, c'est de se demander comment l'on passe du « dans », présentation du système, au « devant », représentation du système. Ernst Cassirer peut nous aider à poser le problème : « Le primitif connaît parfaitement le cours de la rivière, mais cette connaissance (acquaintance) reste très éloignée de ce que nous pouvons appeler connaissance (knowledge) en un sens abstrait et théorique. La connaissance, dans le premier cas, n'est qu'une présentation; dans son sens théorique, elle implique et presuppose la représentation »¹. Mais ce phénomène n'intéresse pas que le primitif et il est assez évident que chacun de nous, selon les circonstances, est placé dans les mêmes conditions. Nous pouvons avoir une présentation de telle ou telle chose sans en avoir une représentation parce qu'il nous manque une conception générale et un système de concepts qui nous permettraient de passer de la connaissance immédiate à la connaissance théorique et abstraite. Quelle est cette connaissance théorique et abstraite ? Elle « n'est pas une adhésion à la réalité du monde, mais une prospection de cette réalité, un effort d'intelligibilité, au sens étymologique de ce mot »². Cette connaissance « est langage dans la mesure où celui-ci est compris comme un lieu de médiation, comme un écran sur lequel se dessinent les formes intelligibles du monde »³.

Ce « dessin » des formes intelligibles, par rapport à la géographie, c'est ce qu'on peut appeler le géogramme qui est la représentation à travers un langage ou un métalangage du système réel ou géostructure. La géostructure est l'organisation à rendre intelligible, (un quartier, une ville ou une région, par exemple) et le géogramme est l'organisation « rendue intelligible » par la médiation d'un langage. Il est possible de formaliser le processus : soit G , la géostructure, G' , le géogramme et α , un langage. On a dès lors $\alpha \ G \rightarrow G'$. On voit que α permet une transformation, c'est-à-dire une projection de G dans un espace linguistique ou dans un espace mathématique⁴. Le géogramme G' dépend donc, dans sa forme, du langage choisi.

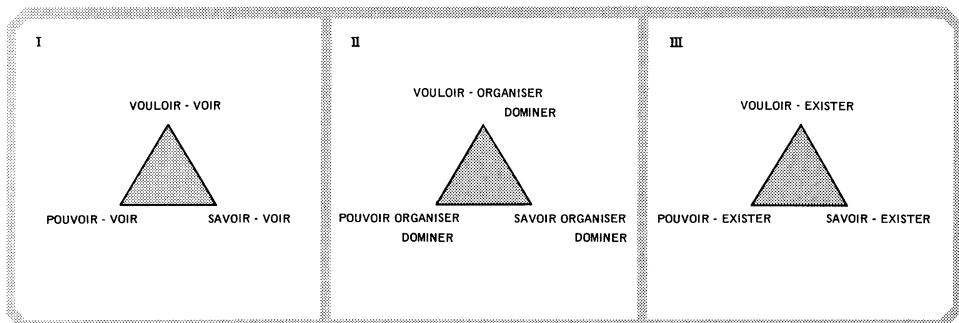
Ici intervient la nature du langage utilisé. S'il s'agit d'une langue naturelle, et même si les concepts utilisés sont parfaitement définis, les géogrammes projetés à partir d'une même géostructure, et pour autant que les procédures d'analyse soient les mêmes, seront semblables sinon équivalents. S'il s'agit d'un langage logico-mathématique, on peut s'attendre à des géogrammes équivalents. Ce qui revient à dire que les langages n'ont pas le même coefficient de cohérence. Ainsi, Montréal étudié par des géographes classiques avec les concepts traditionnels du langage morpho-fonctionnel donnera lieu à des géogrammes semblables. En revanche la même géostructure étudiée par des géographes quantitatifs, partant des mêmes données et utilisant une même méthode d'analyse donnera lieu à des géogrammes équivalents. Il y a une augmentation du coefficient de cohérence lorsqu'on passe d'un langage naturel à un langage logico-mathématique. Mais dans les deux cas, le mécanisme de la représentation est le même. Nous ne voulons pas dire, et nous n'avons pas dit, que la représentation géographique, soit le passage de la géostructure au géogramme, était une simple question de langage. Le langage n'est qu'un « lieu de médiation ». « Lieu de médiation » qui n'est pas indépendant de l'organisation sociale dans laquelle, pour laquelle et à travers laquelle il a été institué. Il est conditionné par toute une problématique sociale qui s'inscrit dans un triangle (figure 1)

Figure 1



qu'on peut schématiquement représenter. Mais selon les finalités prépondérantes de l'organisation sociale les questions seront différentes : vouloir quoi, savoir quoi et pouvoir quoi ? La « compétence » ou le code utilisé variera selon les réponses données à ces questions et par conséquent le ou les langages α , β , etc... projetés sur G seront sensiblement différents. Il n'existe donc pas une géographie qui serait, une fois pour toutes, la représentation de la géostructure mais des géographies qui sont conditionnées par le choix qui est fait d'un triangle donné qui s'enracine

dans la société. Toute société possède une présentation de la géostructure dans laquelle elle évolue mais peu à peu elle tend à en élaborer une représentation qui révèle ses finalités profondes. En simplifiant beaucoup, on peut distinguer deux triangles à partir desquels se sont constituées les représentations géographiques jusqu'à maintenant (figure 2, I-II). Chacun de ces triangles postule un « lieu de médiation » par lequel on peut passer de la géostructure au géogramme. Le premier est celui de la géographie classique qui privilégie les signes permettant de représenter la morpho-fonctionnalité de la géo-structure ; tandis que le second est celui de la nouvelle géographie qui à l'aide de signes correspondant à des concepts univoques tels que prix, distances, coûts, tente d'expliquer les constructions et de les reproduire. Alors que dans le premier cas, il y a restitution d'un spectacle, dans le second il y a volonté de refaire le spectacle à partir d'une « métrique » pour le maîtriser. Les deux sont dans un rapport sémiologique en ce sens que le premier dénote des formes et des fonctions alors que le second connote

Figure 2

celles-ci du point de vue de leur dynamique : « est connotative une sémiotique dans laquelle le plan d'expression est constitué par une autre sémiotique »⁵. Encore que cela n'est pas toujours le cas puisque la nouvelle géographie adapte souvent un langage mathématique au premier triangle sans reformulation d'une problématique.

Actuellement on peut prétendre qu'un nouveau triangle est en gestation (figure 2, III). En grande partie, son langage est à faire. Alors que le premier triangle a donné naissance au langage du paysage, le troisième pourrait donner naissance à celui de la territorialité. Il est évident que I et III seront dans un rapport sémiologique et que III connotera I. Nous reviendrons sur cette question ultérieurement.

Notre projet va consister à montrer comment et pourquoi s'est construit le langage de la géographie du paysage d'une part et quelles sont ses limites d'autre part. En outre, nous voudrions indiquer une manière de dépasser la représentation du paysage par le recours à une possible géographie de la territorialité fondée sur le triangle III. Quand nous disons « dépasser » cela ne signifie nullement substituer l'une à l'autre mais trouver le moyen de connoter l'une par l'autre. L'une représente le « vu » alors que l'autre cherche à représenter le « vécu ». Le langage du paysage est celui des formes et des fonctions alors que le langage de la territorialité est celui des relations. Ils se réclament donc de problématiques différentes.

LE « VU » OU LA GÉOGRAPHIE DES PAYSAGES

D'emblée, il faut insister sur le caractère « historique » de la notion de paysage. La chose n'intéresse vraiment l'œil occidental qu'à partir du XVI^e siècle. Le sens pictural fait son apparition au XVII^e siècle. C'est le besoin de représentation de l'âge classique qui fonde le paysage. Celui-ci est institué, en quelque sorte, par la volonté de représenter⁶. Dès lors, l'œil prend toutes choses à son piège car il pense pouvoir tout saisir, tout embrasser. De cette illusion de l'appréhension globale est né le paysage qui rend compte

du spectacle. Dès lors, les descriptions de paysages ne manqueront pas dans la littérature du XVIIe au XIXe siècle : qu'il s'agisse de la littérature sensu stricto ou de la littérature pré-géographique des voyageurs. Si nous disons pré-géographique c'est uniquement parce qu'il n'existe pas encore un code, un langage spécifique dont l'absence interdit toute identification sans repères toponymiques. Il suffit de relire les pages que consacre Jean Chardin à la Perse, au XVIIe siècle, pour s'en convaincre⁷. Le savoir-voir est celui du langage quotidien du pays dont le descripteur est originaire. Il en résulte des descriptions floues mais peu importe puisqu'il s'agit de mettre en scène une totalité spectaculaire, inconnue jusqu'alors, et de communiquer un message sur l'extériorité et l'altérité mais à partir d'un « vu » centré sur soi.

Ceci dit, avec la formation d'un savoir-voir, les paysages ont été progressivement mieux décrits, mieux analysés que par le passé. Il n'en demeure pas moins que cette tradition s'attache au visible surtout, et parfois même exclusivement : « . . . , dans la mesure où la géographie consiste à localiser des faits, à appréhender les différenciations de l'espace terrestre et à comparer des ensembles en décelant leur dynamisme interne et leurs relations réciproques, c'est bien être au cœur de cette science que de s'attacher à l'expression matérielle de ces différenciations : les paysages »⁸. Bien qu'implicite, la problématique morpho-fonctionnelle est là tout entière. Les formes d'abord : « Le paysage des monts d'Arrée est, certes un décor fait de formes de relief . . . Mais il est aussi une certaine qualité de la lumière, il est un climat fait de beaucoup de vent, de brouillard et de bruine »⁹. L'utilisation du vocabulaire pictural n'est pas fortuit car il est le seul à pouvoir exprimer la nature profondément spectaculaire de la géographie du paysage qui se veut composition, mise en scène. Les fonctions ensuite : « Le paysage intègre l'homme aussi, ses éventuelles dépréciations passées du tapis végétal naturel, ses vieux hameaux du Yenn, ses routes et ses sentes, la carrière ouverte dans les quartzites gélivés au Quaternaire, les champs du plateau trégorrois et les relais de télévision, hélas »¹⁰. L'« aussi » et le « hélas » restreignent singulièrement la place de cet homme que l'on veut intégrer mais ils renforcent surtout l'idée que la géographie du paysage est plus prompte à planter des décors donc à primer le « vu » plutôt que le « vécu ». Dans cette forme traditionnelle, la géographie du paysage a atteint son apogée pendant l'entre-deux-guerres mais elle s'est prolongée : « . . . la géographie exalte les valeurs du ruralisme bien tempéré, une France éternelle fécondée par la nature et par l'histoire, immuable dans la spécificité de chaque terroir, de chaque maison, de chaque tuile ou ardoise, érudite pour rien et parfaitement asexuée socialement. Une bourgeoisie malthusienne a très longuement, trop longuement proposé ce miroir à ses produits intellectuels »¹¹. L'intérêt de cette remarque ne réside pas dans son ton volontairement polémique mais dans le fait qu'elle suggère les finalités, ou tout au moins une finalité, d'une société satisfaite d'elle-même : l'amour de l'ordre. L'ordre est une fin dans cette conception. Or, la géographie du paysage témoigne si bien de l'ordre qu'elle le construit, même lorsqu'il n'existe pas. L'ordre des paysages n'est qu'apparent. Il n'est souvent qu'une fiction puisque les formes et les fonction décrites masquent tout le désordre créé par les injustices que subit l'exploitant de la part du propriétaire ou celles qu'endure l'ouvrier d'un quartier prolétaire. Où est l'ordre ? Dans le « vu » pas dans le « vécu ». Comment la géographie des paysages a donc

pu s'imposer au début du siècle ? Elle s'est imposée parce que la société narcissique d'alors avait besoin de ce miroir pour se contempler et pour pérenniser l'image qu'elle voulait donner d'elle-même. C'est une vision spéculaire, profondément idéologique, qui s'est bien gardée de révéler, derrière le décor bien agencé, le désordre qui pouvait régner. À la limite, la géographie des paysages a été une géographie-Potemkine : « L'imaginaire est du côté du « voir »¹². Elle a servi à exalter les valeurs sociales les plus prisées et elle a souvent connoté une idéologie conservatrice dont la fonction a été de faire croire en la valeur de ce que produisait le système.

Dans ces conditions, la géographie des paysages n'a-t-elle pas été un simulacre en ce sens que le « paysage » ne serait plus le lieu de médiation d'une tradition humaine et d'un espace physique mais tout simplement l'investissement d'une aire par une structure abstraite ? Dans ses meilleurs travaux, la géographie quantitative, sans le vouloir, il est vrai, en a fait la démonstration. Et la démonstration remonte loin ! Elle commence, en tout cas, avec Von Thünen qui a démontré que le paysage rural autour d'une ville était modelé par les prix. Qu'est-ce que les prix sinon un des premiers jeux structuraux, sans référentiel, inventé par le capitalisme ? Le plus grand apport involontaire d'un Brian J.-L. Berry (et de beaucoup d'autres aussi), à la suite de Christaller et de Lösch, est d'avoir montré toute la puissance d'un jeu structural tel que celui de l'axiomatique des prix dans l'espace. Le jeu structural introduit la substitution, la commutation, l'association, la distribution en un mot l'interchangeabilité. Il relève des règles mathématiques élémentaires. Le cercle est bouclé, le paysage n'est plus que la simulation d'un jeu structural. Avant même que Vidal De La Blache ait écrit une ligne de géographie, Von Thünen l'avait dévalorisé. La nouvelle géographie serait donc cœxistensive de la disparition de l'espace en tant que lieu d'habitat, lieu d'existence. Le paysage a été l'alibi du jeu structural commandé par le pouvoir. On a décrit consciencieusement une des multiples conformations du pouvoir. Le paysage dans ces conditions n'est plus qu'un fantasme. Si la géographie sert à faire la guerre, elle sert aussi, et c'est peut-être même plus grave, car plus insidieux, à dissimuler le pouvoir qui intervient dans nos existences quotidiennes à chaque instant. Si la géographie des paysages a dissimulé le « vécu » derrière le « vu », une certaine nouvelle géographie a anéanti le « vécu » par ses jeux structuraux : elle a parfois inventé le prix d'une vie en exprimant la localisation des hommes par des ensembles de coûts.

Ceci étant dit, et il fallait le dire, revenons à la géographie du paysage qui, quoi qu'il en soit, est une représentation possible de la géostructure, un type de projection dont il faut essayer de démontrer le mécanisme. Le paysage est un système de communication qui remplit une double fonction : il répond à des fins pratiques et il concentre en soi l'expérience qui sert à la conservation et à la transmission de l'information¹⁴. La projection qu'en fait le géographe dans un géogramme est un message codifié à partir d'articulation. À l'observateur placé devant la géostructure, le paysage se présente comme un syntagme c'est-à-dire une juxtaposition ou une combinaison d'éléments différents tels que relief (plaine-colline-montagne), climat (chaud-froid, humide-sec), etc... La même situation se répétant pour les faits humains avec l'habitat (habitat dispersé-habitat concentré) et l'utili-

sation du sol (culture-élevage), etc... À cet égard, on notera que la démarche géographique a été linguistique en ce sens que l'on a repéré, devant la géostructure, les différents syntagmes d'abord et seulement ensuite on a tenté de découvrir les éléments paradigmatisques. Le plan syntagmatique correspond à ce qu'il est convenu d'appeler la géographie régionale tandis que le plan paradigmatique correspond à la géographie générale. De fait, et à l'instigation de Vidal De La Blache, la géographie régionale s'est instituée avant la géographie générale. Démarche absolument cohérente lorsqu'on est placé devant un système inconnu.

Comment fonctionne alors la communication géographique, comment l'émetteur (le géographe) transmet-il son message au récepteur (un autre géographe ou X) ? Il choisit les unités dans le système et les combine. Prenons une série d'unités :

X	Y	Z	...
X'	Y'	Z'	...
X''	Y''	Z''	...
.	.	.	
.	.	.	
.	.	.	

D'une manière purement théorique et élémentaire, car il faut tenir compte de règles de combinaison qui constituent la syntaxe géographique, on peut dire que le paysage est la combinaison d'unités. Ainsi XYZ''... donnerait un paysage P1, tandis que X'YZ... donnerait un paysage P2. Il est entendu qu'en raison de la syntaxe, certaines de ces combinaisons formelles pourraient ne pas être possibles mais cela ne change rien au principe de base. Ce problème de la syntaxe géographique n'a d'ailleurs jamais fait l'objet d'analyses théoriques sauf au niveau de la méthodologie quantitative. Autrement dit, la « grammaire » du paysage a surtout développé une morphologie (au sens linguistique du terme) mais pratiquement pas une syntaxe. La morphologie développée dans la géographie du paysage a naturellement été marquée par le triangle I (figure 2). Mais, comme on l'a dit plusieurs morphologies sont possibles et celle du paysage en est une parmi d'autres. En effet, à partir du triangle II, une autre morphologie a été créée, en partie. Le langage de la géographie du paysage résulte donc d'une perception sociale et il en va de même pour le langage de toutes les sciences humaines¹⁵. Le changement de code n'est possible que s'il y a un consensus suffisant dans le milieu social où il est proposé. Les exemples sont relativement nombreux en géographie et il n'est pas nécessaire de s'y arrêter.

Le message est donc transmis à partir d'un code bien défini et bien précis. Il suffit de comparer la structure de deux géogrammes pour en être convaincu. En 1941, paraissait la thèse de Le Lannou et en 1969, paraissait celle de Desplanques¹⁶. L'une et l'autre ont exactement la même structure, elles sont isomorphes. Elles utilisent le même code. Elles relèvent d'une même perception. Elles disent ou taisent les choses de la même manière. Il ne s'agit pas d'une critique, on l'a compris, mais tout simplement d'une observation pour montrer que le langage est identique. On a donc, appliqué

à des géostructures différentes, le même langage et par conséquent des géogrammes qui appartiennent à une même classe.

Il n'en demeure pas moins que la géographie des paysages a beaucoup apporté et qu'elle peut encore apporter beaucoup en tant qu'elle dénote des formes et des fonctions. Cependant, comme on l'a dit plus haut, le triangle dont elle procédait n'est plus prédominant et le « vu » ne suffit plus à épuiser la connaissance géographique, dans l'exacte mesure où la perception sociale s'est déplacée vers le « vécu ». On pourrait s'étonner de cette affirmation et du reproche (qui n'en est pas un !) implicite adressé ainsi à la géographie du paysage car Le Lannou et Desplanques pourraient répliquer qu'ils ont avec passion et minutie cerné le « vécu ». S'ils le faisaient, ils seraient victimes d'une illusion. Ils ont décrit et expliqué les relations fonctionnelles mais rarement ou jamais les relations existentielles. Ainsi, par exemple lorsque Le Lannou décrit un contrat, il décrit une fonction non pas un « vécu » : « L'association lie deux propriétaires de bétail de possibilités inégales, un gros et un petit. Leur contrat porte le nom de soccida (société). L'associé le plus riche — le cumonarzu mannu — met dans l'entreprise les deux tiers des bêtes, l'autre — le cumunaru minore — apportant l'autre tiers. Les frais de l'exploitation, y compris la location des pâtures, sont partagés par moitié, mais au berger incombe la garde du troupeau. Les bénéfices ... sont partagés aussi par parts égales »¹⁷. Mais à l'intérieur de ce cadre fonctionnel combien de relations existentielles différentes et asymétriques y a-t-il ? Quel gauchissement, en sa faveur, le gros fait-il subir au contrat ? De cela rien ne transparaît. Parfois quelques notations éparses sur la misère et la maladie ou comme chez Desplanques un « vécu » éclate en une phrase mais n'est pas prolongé : « Notre paysan reste attaché à son travail, à ses plantations, à ses terrasses, mais il est sans illusion. Le jeune fils de 20 ans s'est engagé en plaine dans une usine ». On ne le voit jamais. « Après moi ce sera le désert »¹⁸. Il y a dans cette remarque l'amorce d'une réflexion sur le verso de la relation fonctionnelle à savoir la relation existentielle. Autrement dit, la fonction doit être connotée à partir d'un autre code. Tout paysage dissimule, masque, occulte une territorialité car faute d'un langage, d'un code pour la lire, elle est indéchiffrable. Seule une géographie de la territorialité, qui reste à faire, peut permettre de comprendre ce que cachent les formes et les fonctions de la géographie du paysage : « Nous contestons la vue fonctionnaliste, surtout, à cause du vide qu'elle présente là où devrait être pour elle le point central : quels sont les « besoins réels » d'une société, que les institutions sont supposées n'être là que pour servir ? »¹⁹ Nous pourrions dire de la même manière que la géographie du paysage est contestable dans son point de vue morpho-fonctionnel car elle laisse de côté les « relations réelles » d'une société.

Mais qu'est-ce que la territorialité ?

LE « VÉCU » OU LA GÉOGRAPHIE DE LA TERRITORIALITÉ

Il n'est pas question, ici, dans le cadre étroit qui nous est imparti, de passer en revue tout ce qui a été écrit sur la territorialité mais d'en cerner l'essentiel. On sait que le concept de territorialité est un concept de base dans l'étude du comportement animal qui a déjà été entrevu par les natura-

listes il y a trois siècles mais qui n'a été véritablement explicité qu'au début du XXe siècle. Elle a été définie, cette territorialité, assez précisément par H.-E. Howard, en 1920, « comme la conduite caractéristique adoptée par un organisme pour prendre possession d'un territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce »²⁰. Beaucoup d'auteurs ont développé et illustré ce concept de territorialité parmi lesquels on peut citer H. Hediger, John B. Calhoun, Karl Von Frisch et Konrad Lorenz, entre autres, pour ne citer que les plus célèbres. Beaucoup des découvertes faites dans le monde animal ont été appliquées ou transposées au comportement humain. On peut discuter le bien-fondé de ces applications ou de ces transpositions mais tel n'est pas notre propos. Admettons que les hypothèses et les affirmations de Hall sur les distances chez l'homme et à travers les différentes cultures qu'il a étudiées soient parfaitement recevables²¹. Elles nous renseignent, d'une manière précieuse d'ailleurs, sur la signification culturelle des positions par rapport à l'Autre, sur la signification culturelle des distances relationnelles. Il s'agit donc d'une territorialité « situationniste » qui est l'essentiel de la proxémie. Tout utile qu'elle est, elle n'est pas suffisante à fonder une géographie de la territorialité. L'élément essentiel qu'il faut en retenir c'est la relation à l'altérité. Cette altérité étant alors, non plus seulement l'Autre, le semblable, mais tout ce qui est extérieur à soi-même. Ceci constraint évidemment à élargir considérablement la notion de territorialité. Elle peut être définie comme le système de relations qu'entretient une collectivité, partant un homme, avec l'extériorité. Si nous disons extériorité c'est pour bien montrer qu'il peut s'agir tout autant d'une « topie », d'un lieu que d'une autre collectivité, d'un autre être ou encore d'un espace abstrait tel qu'un système institutionnel, etc . . . Si nous en restions là, il n'y aurait guère de différence d'approche entre une géographie de la territorialité et une géographie humaine classique. En fait, tout réside dans la relation qui peut être définie comme un processus d'échange ou de communication. Biologiquement et socialement pour vivre nous sommes enserrés dans un réseau complexe de relations. On peut même dire que toutes nos relations s'inscrivent dans un interface bio-social. Ces relations sont indispensables pour maintenir en état de fonctionnement notre structure. C'est pourquoi à travers nos relations nous satisfaisons, bien ou mal, nos besoins en énergie et en information.

Toute relation, quelle qu'elle soit, s'inscrit dans l'espace et dans le temps et nécessite un support et une durée qui interviennent d'une manière variable, en tant que facteurs constitutifs, dans le processus. Les relations sont bi-latérales ou multi-latérales. Elles sont le plus souvent multi-latérales même si pour les analyser on tente de les traiter comme si elles étaient bi-latérales. À tout moment, nous sommes engagés dans un processus de relations bio-sociales multi-latérales qui ne pourraient s'exprimer que par un graphe d'une extrême complexité. Les relations, d'autre part, ne se déroulent pas spontanément mais sont codifiées ou régulées. Qu'il s'agisse des relations biologiques ou des relations sociales il y a toujours des mécanismes de régulation automatique ou des systèmes de codes qui en assurent la cohérence, le terme étant pris, ici, dans son sens étymologique.

Ces relations peuvent être symétriques ou dissymétriques. Elles sont symétriques lorsque, à la fin du processus relationnel (cas simple bi-latéral)

les deux parties, tout en consentant respectivement un coût, ont obtenu un gain en énergie et/ou information qui leur a permis de satisfaire le ou les besoins pour maintenir leur structure propre. Elles sont dissymétriques lorsque l'une des parties doit consentir un coût supérieur au gain qu'il fait et par là-même mettre en danger sa propre structure. Disons d'emblée que les relations symétriques sont beaucoup plus rares que les relations dissymétriques. Toute notre histoire et aussi toute notre vie quotidienne sont tissées de relations dissymétriques. Ceci dit, ce cadre d'analyse peut être appliqué à toutes les relations qu'elles soient biologiques ou sociales. Tentons de les illustrer. Empruntons pour ce faire des exemples à Le Lannou et à Desplanques qui montreront que les apports de la géographie du paysage peuvent être connotés par un autre code. Pendant longtemps, la relation homme-terre en Sardaigne, outre qu'elle est dissymétrique pour beaucoup de raisons, l'a été, encore biologiquement avec la présence de la malaria.

Décès dus à la malaria entre 1887 et 1930 en %²²

1887-89	1899-1901	1912-14	1920-22	1923-25	1928-30
298,2	252,0	74,9	108,0	88,6	59,4

Relation dissymétrique qui détruit peu à peu un homme dans sa santé et dans sa volonté pour finalement entraîner la mort. Relation dissymétrique encore, à l'époque du métayage traditionnel en Ombrie, entre l'exploitant et le propriétaire : « Celui-ci décide de tout : travaux fonciers, choix et rotation des cultures, engrais, date des travaux. Inutile de décrire toutes les charges du colon, les contrats ont généralement plus de 80 articles »²³. Renée Rochefort, sans un langage spécifique, mais d'une manière fort remarquable a mis en évidence pour la Sicile, tout un ensemble de relations dissymétriques : relations intra-familiales, relations intra-communautaires, relations avec les institutions, etc...²⁴. On nous permettra, enfin, de citer une œuvre littéraire récente qui est un véritable document sur la territorialité telle que nous l'avons définie, c'est le livre de Gavino Ledda²⁵. Totalement autobiographique, l'ouvrage retrace la vie de Gavino né en 1938 dans une famille sarde pauvre. On voit se constituer et se défaire ou se renforcer les relations d'un enfant qui, devenu adulte, cherche à modifier son système de relations. Le témoignage est bouleversant à maints égards. La rupture de la relation scolaire, sur laquelle s'ouvre le livre, parce que le père a besoin de son fils pour garder le troupeau exprime tragiquement l'idée de pouvoir du père, lui-même écrasé par d'autres pouvoirs.

Mais comment dépasser ces notations éparses pour parvenir à un langage de la relation ? D'abord, si l'on veut parvenir à atteindre le « vécu », il faut cesser de considérer les hommes comme une entité recouvrant toutes les catégories d'être humains. Les relations sont différentielles pour les hommes et les femmes, les enfants, les adultes et les vieillards. Il n'y a pas une mais plusieurs territorialités parce qu'il n'y a pas un mais plusieurs systèmes de relations. On pourrait élargir le mot de Bunge et Bordessa : « Children are not selected out of sentiment but out of science »²⁶. Il en va de même pour les femmes et les vieillards. Pourquoi ? Parce que, d'une manière très générale, ce sont les adultes mâles, entre 25 et 45 ans, qui

souvent détiennent le maximum de pouvoir et sont responsables, sur le plan socio-économique, de nombreuses relations dissymétriques. Il convient donc de considérer l'être humain aux différents niveaux de son existence : il y a une territorialité de l'enfant comme une territorialité de l'adulte ou du vieillard, comme il y a aussi une territorialité féminine et une territorialité masculine. En un mot, la territorialité est différentielle. Mais il faut encore considérer les échelles spatiales et les échelles temporelles, les échelles des collectivités humaines et celles enfin des contenus de la relation qu'il s'agisse d'énergie et/ou d'information. Sans une perspective différentielle le « vécu » ne peut pas être valablement saisi.

Cela implique une anthropo-logique des relations c'est-à-dire une mise en évidence des relations pertinentes. Évoquons quelques-unes d'entre elles. Il y a la relation avec la terre autant qu'elle contient de l'énergie utilisable, pour simplifier on parlera de relation agricole ou de relation avec l'agrosystème. Il s'agit bien d'une relation, au sens défini plus haut, puisqu'il y a échange d'un gain contre un coût, il y a prélèvement d'une part et apport d'autre part. On sait parfaitement que l'équilibre écologique repose sur ce rapport prélèvement-apport. La relation symétrique est celle qui respecte ce rapport tandis que la relation dissymétrique est celle qui ne le respecte pas. Alors que dans le premier cas il y a préservation, à long terme de la relation, dans le second il y a destruction progressive de la relation avec pour conséquence une perte d'autonomie dans le temps pour ceux qui pratiquent la relation dissymétrique. Il s'agit, certes, d'un exemple élémentaire mais on remarquera tout de suite la différence d'avec une analyse fonctionnelle dont l'intérêt est centré davantage sur les résultats que sur les processus de la relation. La relation nutritionnelle qui résulte de la précédente est également extrêmement riche d'enseignements. Elle conditionne l'existence biologique et sociale à maints égards. La sous-nutrition, la malnutrition et la sur-nutrition sont des expressions d'une relation dissymétrique. Là encore, paradoxalement, les relations symétriques sont finalement rares. Dans le domaine strictement social, la relation médicale est également très significative : c'est « l'institution contre l'institué »²⁷. La relation de l'industrie, comme celle du tertiaire également, avec l'environnement est aussi une relation pertinente finalement mal connue. Il ne s'agit pas seulement de l'environnement physique mais aussi de l'environnement social.

Nous l'avons dit notre existence est tissée de relations multiples qui se créent, puis disparaissent, qui sont remplacées par d'autres, certaines sont permanentes tout au long de l'existence, d'autres au contraire sont temporaires ne caractérisant qu'un moment de l'existence mais toutes contribuent à réaliser notre territorialité qui n'est donc pas statique mais dynamique. Dans ces conditions, on découvre que le paysage dissimule la territorialité ; le même paysage dissimule plusieurs territorialités. Il les masque puisque les processus relationnels ne sont pas saisis dans la géographie du paysage qui ne manifeste que les résultats des relations.

Au fond, on pourrait dire que le paysage est la structure de surface alors que la territorialité est la structure profonde.

Le point de vue qui a été proposé ici est très voisin de celui de l'écologie humaine qui pourrait avoir pour projet, « l'étude des relations qui prennent naissance dans un système tri-dimensionnel société-espace-temps d'une part et l'étude de leur optimalisation, de leur gestion et de leur régulation d'autre part dans la perspective d'atteindre la plus grande autonomie possible compatible avec les ressources du système »²⁸. En effet, une géographie de la territorialité invite à prendre en compte le « vécu » à travers les relations. Il est tout à fait prématuré de vouloir qualifier les différentes territorialités, mais on peut faire l'hypothèse de territorialités à fort coefficient de dissymétrie, ne serait-ce que celles des sociétés dominées. Il est assez évident qu'une géographie de la territorialité doit faire une large place à la notion de pouvoir qui, seule, peut expliquer beaucoup de relations dissymétriques.

Enfin cette géographie de la territorialité devient nécessaire pour comprendre les mouvements de contestation, les révoltes qui se manifestent ou éclatent un peu partout et dont l'origine est fréquemment l'existence de relations dissymétriques perçues comme telles et devenues dès lors insupportables.

NOTES

1 CASSIRER, Ernst (1975) *Essai sur l'homme*. Paris, Éditions de Minuit, p. 72.

2 GREIMAS, A.-J. (1970) *Du sens, essais sémiotiques*. Paris, Seuil, p. 22.

3 *Ibid*, p. 22.

4 Sur ce problème, voir THOM, René (1974) *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Union générale d'Éditions, Coll. 10-18, p. 231.

5 ECO, Umberto (1975) *Trattato di semiotica generale*. Milano, Bompiani, p. 83.

6 FOUCAULT, Michel (1966) *Les mots et les choses*. Paris, Gallimard.

7 CHARDIN, Jean (1965) *Voyages en Perse*. Paris, Union Générale d'Éditions.

8 ROUGERIE, Gabriel (1969) *Géographie des paysages*. Paris, PUF, p. 5.

9 *Ibid*, p. 5.

10 *Ibid*, p. 6.

11 FRÉMONT, Armand (1976) *La région espace vécu*. Paris PUF, p. 37.

12 DECERTEAU, Michel (1974) *La culture au pluriel*. Paris, Union Générale d'Éditions, p. 37.

On connaît l'anecdote des villages de Potemkine. Celui-ci faisait disposer sur les rives du Dniepr de riantes cabanes entourées de moujiks endimanchés qui acclamaient Catherine II. La nuit décors et figurants étaient transportés ailleurs.

13 Expression empruntée à GUILLAUME, Marc (1975) *Le Capital et son double*. Paris, PUF.

14 LOTMAN Ju.-M. et USPENSKIJ, B.A. (1975) *Tipologia della cultura*. Milano, Bompiani.

15 Vraisemblablement les autres sciences n'y échappent pas non plus. Sur ce sujet : SAPIR, Edward (1968) *Linguistique*. Paris, Éditions de Minuit, pp. 73-90.

16 LE LANNOU, Maurice (1941) *Pâtres et paysans de la Sardaigne*. Tours.

DESPLANQUES, Henri, (1969) *Campagnes ombriennes, Contribution à l'étude des paysages ruraux en Italie centrale*. Paris, A. Colin.

17 LE LANNOU, *op cit.*, p. 174.

18 DESPLANQUES, *op cit.*, p. 273.

19 CASTORIADIS, Cornelius (1975) *L'Institution imaginaire de la Société*. Paris, Seuil, p. 161.

- 20 HALL, Edward T. (1971) *La dimension cachée*. Paris, Seuil, p. 22.
- 21 *Ibid.*
- 22 LE LANNOU, *op. cit.*, p. 81.
- 23 DESPLANQUES, *op. cit.*, p. 189.
- 24 ROCHEFORT, Renée (1961) *Le travail en Sicile*. Paris, PUF.
- 25 LEDDA, Gavino (1975) *Padre Padrone : l'educazione di un Pastore*. Milano, Feltrinelli.
- 26 BUNGE, W.-W. and BORDESSA, R. (1975) *The Canadian Alternative : Survival, Expeditions and Urban Change*. Toronto, Geographical Monographs No. 2, p. 1.
- 27 DUPUY, J.-P. et ROBERT, J. (1976) *La trahison de l'opulence*. Paris, PUF, p. 29 et ss.
- 28 RAFFESTIN, Claude (1975) Remarques sur le concept d'écologie humaine. *International Meeting on Human Ecology*. Vienna, Georgi Publishing Company, pp. 403-410.

RÉSUMÉ

RAFFESTIN, Claude : Paysage et territorialité.

Dans cet article, l'auteur a tenté de distinguer les notions de paysage et de territorialité en montrant qu'elles ne se réclamaient pas des mêmes fondements épistémologiques. La notion de paysage procède du « vu » tandis que la notion de territorialité procède du « vécu ». Il s'est efforcé de faire la distinction à travers une approche de type sémiologique. La géographie classique a surtout exploré la géographie du paysage, alors qu'actuellement elle s'efforce de dégager une géographie de la territorialité. La territorialité pouvant être définie comme l'ensemble des relations entretenues par l'individu, en tant que membre d'une société, avec son environnement sensu lato. La géographie de la territorialité est en train de s'élaborer et tend à compléter, sinon à remplacer, la géographie du paysage.

MOTS-CLÉS : Paysage, territorialité, présentation, représentation, vu, vécu, code, message, dénotation, connotation.

ABSTRACT

RAFFESTIN, Claude : Landscape and Territoriality.

In this article the author has attempted to distinguish between the two concepts of – landscape – and – territoriality – by showing that they are not based on the same epistemological fundaments. The concept of landscape originates from what is – seen – (« the seen »), whereas the concept of territoriality originates from what is – lived – (« the lived »). He has endeavoured to make this distinction through a semiological approach. Classical geographers have mainly explored the geography of landscape while today geographers are trying to introduce a geography of territoriality. Territoriality could be defined as the complete range of relationships an individual is led to establish with his environment (sensu lato) as a member of a community. The geography of territoriality is emerging and tends to complete, if not to replace, the geography of landscape.

KEY WORDS : Landscape, territoriality, acquaintance, knowledge, seen, lived, code, message, denotation, connotation.